

SAINT-LAURENT DU MARONI

ville ouverte et pôle urbain régional

“Les villes naissent et se développent parce qu’elles sont le carrefour des échanges sociaux et commerciaux”

Saint-Laurent du Maroni, Sous-préfecture, est une ville moyenne qui compte aujourd’hui plus de 40 000 habitants.

Positionnée comme ville ouverte, carrefour des échanges à l’échelle du pôle régional constitué par le Bas-Maroni, et promue au rang de Grande Ville à échéance de 10 ans, le document de planification urbaine en cours de finalisation aujourd’hui conforte également la ville dans sa dimension transfrontalière en donnant à la zone portuaire, aux zones d’activités économiques et à la requalification des berges, une place majeure.

La nouvelle organisation du territoire de Saint-Laurent, qui repose sur le principe de construire une ville accessible à tous, doit également tenir compte de ses voisins : les communes liées au fleuve faisant partie de l’Ouest Guyanais, les communes littorales d’Awala-Yalimapo et de Mana, ainsi que la ville d’Albina au Surinam avec laquelle les échanges commerciaux constituent une réalité quotidienne.

Construire Saint-Laurent à horizon 2030 est un véritable défi, tant les enjeux démographiques, fonciers, économiques et environnementaux sont considérables. La dynamique engagée va se prolonger par des échanges inter-territoires, à l’échelle des bassins de vie, qui auront une pertinence et une incidence régionales et transfrontalières.

A la fin du mois de janvier 2013, une rencontre avec les Maires de la Communauté de Communes de l’Ouest Guyanais, ainsi qu’une rencontre avec

l’Etat du Surinam, donneront une dimension stratégique au projet de territoire formalisé et partagé. La procédure de révision du Plan Local d’Urbanisme devrait être achevée à la fin du mois de février 2013.

Il convient de rajouter par ailleurs, que la ville subit un développement sous contraintes, compte tenu des zones de risques inondation esquissées aujourd’hui. Aussi, nous allons engager une réflexion spécifique sur la constructibilité en zone inondable et rejoindre le réseau national qui s’est créé sur ce sujet.

Une ville qui avance est une ville qui fait bouger les lignes, et sait faire preuve d’innovations pour éviter tout simplement de calquer les expérimentations et les normes venues d’ailleurs.

Une ville promue au rang de Grande Ville doit aussi avoir les moyens de ses ambitions et œuvrer en réseau pour éviter la concurrence territoriale et faire reconnaître ses initiatives. Ceci a été le cas dans le cadre de la deuxième édition du concours « Les outre mers durables », pour lequel la ville de Saint-Laurent a candidaté en présentant la démarche des ateliers publics de l’agriculture. Initiative saluée par l’Association des Eco-Maires, qui a placé Saint-Laurent du Maroni à la 5^e place sur les 21 initiatives présentées.

Le statut d’une Ville repose, non pas sur un répertoire des éléments de centralité, mais bien sur la qualité de ses espaces urbains et ruraux, et sur les conditions mises en œuvre du « mieux vivre ensemble » pour faire Société.

Léon Bertrand,
Ancien Ministre, Maire de Saint-Laurent du Maroni

suivez l’actualité de la collectivité sur le www.saintlaurentdumaroni.fr

